

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Afrique de l'Est et de l'Océan Indien

Semaine du 10 février au 14 février 2025

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL DE NAIROBI
 EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
 (ADDIS ABEBA, DAR ES SALAM, KAMPALA, TANANARIVE)

Faits marquants

- ❖ **Kenya** : Le portefeuille d'investissement de la Société financière internationale (SFI) s'élargit
- ❖ **Rwanda** : Des nouvelles réformes fiscales pour augmenter le ratio impôts/PIB
- ❖ **Soudan du Sud** : Inauguration du premier système de paiement instantané

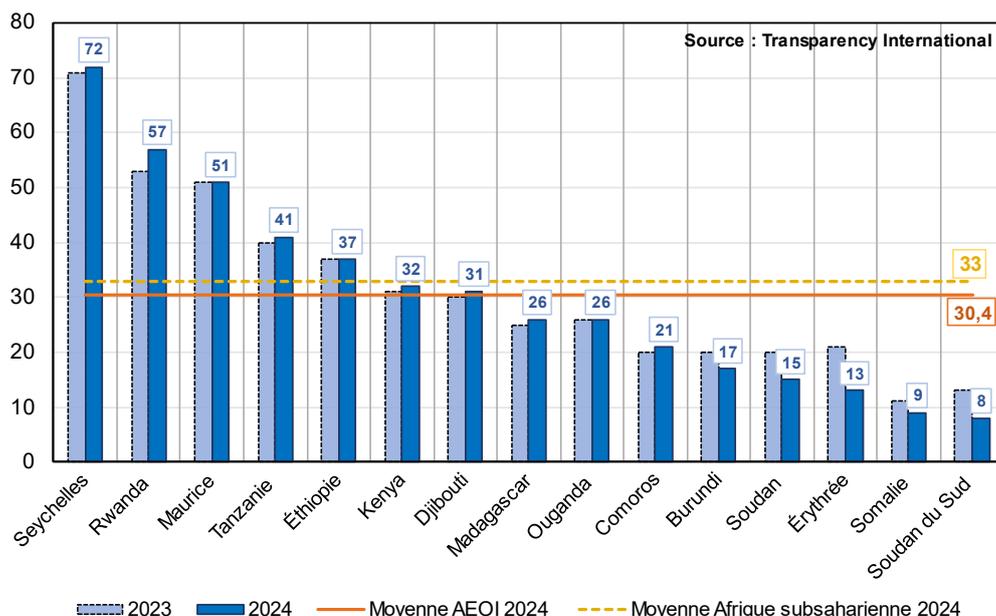
LE CHIFFRE A RETENIR

300 M USD

**MADAGASCAR : LE FINANCEMENT
 ALLOUÉ POUR LA CONSTRUCTION DE LA
 ROUTE ENTRE TANANARIVE A
 TAMATAVE**

Le graphique de la semaine

AEOI : indice de perception de la corruption 2024



L'Indice de perception de la corruption (IPC) évalue le niveau de corruption perçue dans le secteur public de 180 pays et territoires, sur une échelle allant de 0 (très corrompu) à 100 (très peu corrompu). Il se base sur des enquêtes et des analyses d'experts, prenant en compte des éléments tels que la transparence des institutions, l'indépendance de la justice et les efforts de lutte contre la corruption. En 2024, la région AEOI affiche une moyenne en baisse à 30,4, contre 31,3 en 2023, restant inférieure à la moyenne de l'Afrique subsaharienne (33 en 2023 et 2024). Malgré cette tendance, les Seychelles restent en tête du continent africain, suivies du Cap-Vert, du Botswana et du Rwanda, tandis que Maurice occupe la cinquième position.

COMORES

Présentation d'un plan de redressement du secteur de l'électricité

Face aux délestages récurrents, les autorités comoriennes ont présenté, le 6 février 2025, leur nouveau plan d'urgence visant à améliorer l'approvisionnement en électricité. Après l'inauguration en décembre dernier d'une centrale photovoltaïque, construite par la société française InnoVent à Mitsamiouli (Grande Comore), le gouvernement a annoncé l'acquisition de six nouveaux groupes électrogènes (8,1 M EUR) et la poursuite du développement de l'énergie solaire. Il prévoit également d'installer une centrale géothermique d'ici 2028. Par ailleurs, la gouvernance de la Société nationale d'électricité des Comores (SONELEC) a été renouvelée, avec la nomination d'un nouveau DG, Moumini Soilahoudine, par décret présidentiel du 5 février.

DJIBOUTI

La SGTD renforce ses infrastructures avec l'acquisition de grues mobiles

La Société de Gestion du Terminal de Doraleh (SGTD) a réceptionné dix nouveaux portiques à pneus RTG (Rubber-Tyred Gantry), des grues mobiles utilisées dans les terminaux portuaires pour le déplacement et l'empilement des conteneurs. Montés sur pneus, ils offrent une grande flexibilité et permettent d'optimiser la gestion des espaces de stockage. Ces équipements de dernière génération amélioreront la manutention des conteneurs, réduiront les délais de traitement et fluidifieront le trafic. En plein essor, l'activité de la SGTD vient d'atteindre un record de plus de 1 200 000 équivalent vingt pieds (EVP) traités en 2024, confirmant son rôle central dans le commerce maritime régional.

ÉTHIOPIE

Ethiopian Electric Power (EEP) enregistre des pertes importantes, bien qu'en baisse, sur FY2023/2024

EEP, entreprise publique de production et transmission d'électricité, a enregistré des pertes de 75,7 M EUR sur l'année fiscale 2023/2024. Bien qu'élevées, elles ont été réduites de moitié par rapport à l'exercice précédent, s'élevant à 187,7 M EUR, par l'augmentation nette des revenus de l'entreprise. Le capital versé de l'EEP aurait, en outre, connu une importante augmentation,

passant, en une année, de 2,4 Md EUR à 4,46 Md EUR, conséquence directe de la décision du gouvernement d'annuler une partie de la dette de la société. La réforme du secteur de l'électricité, et des tarifs, parmi les plus bas de la région, devrait contribuer à renforcer la viabilité financière d'EEP et de l'entreprise de distribution. L'Éthiopie bénéficie, entre autres, du soutien de la Banque mondiale et de la France pour ces réformes.

KENYA

Le portefeuille d'investissement de la Société financière internationale (SFI) s'élargit

La SFI a investi 400,56 M USD supplémentaires dans des entreprises kényanes sous forme de prêts, de garanties et de prises de participation au cours de l'année qui s'est achevée en juin 2024. Le secteur privé kényan est le 4^{ème} plus grand bénéficiaire des prêts de la SFI sur le continent, derrière le Nigéria, l'Afrique du Sud et l'Égypte, et le nombre d'entreprises kényanes ayant bénéficié des investissements de la SFI est passé de 146 en 2023 à 151 en 2024. Les principaux bénéficiaires sont les banques qui facilitent les prêts aux petites et moyennes entreprises. Il s'agit notamment d'Equity Bank, de Co-operative Bank of Kenya, d'Equity Africa et du fabricant kényan de vêtements Royal Apparel EPZ Limited. Les fonds sont utilisés pour le financement du commerce, pour stimuler la connectivité numérique et pour des projets destinés à atténuer les effets néfastes du changement climatique en investissant dans les énergies propres.

Approbation de la déclaration de politique budgétaire 2025

Le mardi 11 février, le Président Ruto a présidé une réunion spéciale du Cabinet, au cours de laquelle le Cabinet a approuvé la déclaration de politique budgétaire 2025. Cette déclaration, qui fixe un budget de 31,3 Md EUR (soit 22,1 % du PIB) va maintenant être transmise au Parlement pour approbation, pour l'exercice 2025/26. Le Cabinet a également approuvé le projet de budget supplémentaire 2024/25 n° 2, autorisant un montant supplémentaire de 1,5 Md EUR censé couvrir les projets financés par le gouvernement et par l'extérieur, les salaires du personnel, les réalignements budgétaires et les ajustements de recettes. Parmi les autres approbations importantes figurent l'exemption de tous les citoyens africains des exigences en matière d'autorisation de voyage électronique et la ratification d'un accord avec Singapour visant à éliminer la double imposition.

7,4 M EUR d'investissements dans la construction de lignes électriques supplémentaires

Kenya Power a réservé environ 7,4 M EUR pour développer des infrastructures électriques dans la région de Nyanza et de l'ouest du Kenya. Les fonds seront alloués dans les comtés de Bomet, Busia, Homabay, Kakamega, Kericho, Kisii, Kisumu, Migori, Nyamira, Siaya et Vihiga. Selon le directeur général de la société, cet investissement s'inscrit dans le cadre des efforts déployés visant à améliorer la connectivité et la fiabilité de l'électricité pour les consommateurs domestiques et industriels de la région. Il intervient dans un contexte de vieillissement du réseau électrique, qui a entraîné une hausse de 21 % des coupures de courant en 2023/2024, selon l'Energy and Petroleum Regulatory Authority, ainsi qu'à la mauvaise gestion de certains partenariats public-privé censés moderniser les lignes électriques pour répondre à la demande croissante.

MADAGASCAR

Mobilisation d'un financement d'environ 300 M USD par la BADEA pour le projet d'autoroute Tana-Tamatave

Lors d'une rencontre bilatérale en marge du Sommet mondial des gouvernements (WGS), tenu à Dubaï du 11 au 13 février, le Président de la Banque arabe pour le développement en Afrique (BADEA), Sidi Ould Tah, et le Président malgache, Andry Rajoelina, ont convenu d'un financement par la BADEA compris entre 250 et 350 M USD pour la construction de la deuxième tranche de l'autoroute reliant Tananarive à Tamatave, la première tranche ayant été financée par le budget national. Dans ce cadre, le directeur exécutif de la BADEA se rendra à Madagascar dans les prochains jours. A noter que la BADEA finance déjà le projet « Route du Soleil » (1 950 km) sur la côte est, reliant le tronçon Soanierana Ivongo à Vahibe (120 km), à hauteur de 76 M USD.

MAURICE

Hausse des réserves de change en 2024

Selon les statistiques de la Banque centrale de Maurice, les réserves de change en devises ont atteint 8,5 Md USD en décembre 2024, soit une augmentation significative par rapport à décembre 2023 (+17,3 % ; 7,3 Md USD) et à janvier 2024 (+19 % ; 7,2 Md USD). Les réserves de décembre 2024 ont permis de couvrir l'équivalent de 13,3 mois d'importations, contre 10,6 mois en décembre 2023 et 10,7 mois en janvier 2024.

UGANDA

Dégradation en janvier de l'indice des directeurs d'achat, la première depuis 9 mois

L'indice des directeurs d'achat (PMI) de la Stanbic Bank of Uganda, mesurant le dynamisme de l'activité du secteur privé ougandais, s'est établi à 49,5 en janvier (contre 53,1 en décembre). Il passe ainsi sous la barre des 50 points pour la première fois depuis mars 2024, traduisant une stagnation de la production et une baisse des carnets de commande des entreprises, en raison notamment d'une accélération de l'inflation (3,6 % en janvier contre 3,3 % en décembre 2024) ayant affecté le coût des intrants. A noter que le secteur privé ougandais a réduit l'emploi pour le troisième mois consécutif, sur fond de capacités inutilisées, mais ses dirigeants restent optimistes quant aux perspectives d'activité pour les 12 prochains mois.

RWANDA

Des nouvelles réformes fiscales pour augmenter le ratio impôts/PIB

Le gouvernement du Rwanda a pour objectif d'augmenter son ratio impôts/PIB de 14,6 % actuellement, à 19 % d'ici 2029. Ainsi, dans le cadre de la deuxième stratégie nationale de transformation (NST2), le plan de développement quinquennal du pays, le gouvernement a annoncé de nouvelles réformes fiscales, approuvées par le Conseil des ministres le lundi 10 février. Celles-ci incluent une hausse des taxes sur certains produits et services, l'instauration d'une taxe sur les services numériques et le rétablissement de la TVA sur les équipements TIC, les téléphones et les voitures. Leur mise en œuvre se fera progressivement. Certaines prendront effet dès leur publication au journal officiel, tandis que d'autres seront introduites progressivement, en commençant par l'année fiscale 2025/2026 et en continuant jusqu'à la conclusion de la NST2 en 2028/2029.

SEYCHELLES

Baisse de - 8 % des arrivées touristiques en glissement annuel en janvier 2025

Selon le dernier rapport du bureau national des statistiques publié le 7 février, l'archipel a enregistré une baisse de - 8 % des arrivées touristiques en glissement annuel en janvier 2025, totalisant 26 850 visiteurs, contre 29 066 sur la même période en 2024. Dans ce cadre, la France métropolitaine demeure le troisième pays européen de provenance des visiteurs avec 1 964 personnes, soit 7,3 % des visiteurs. Elle se situe derrière la Russie (4 210 ; 15,7 % des visiteurs) et l'Allemagne (2 682 ; 10 %), mais devance le Royaume-Uni (1 490 ; 5,5 %), l'Italie (961 ; 3,6 %) et la Pologne (920 ; 3,4 %).

SOMALIE

Renforcement de la coopération entre la Somalie et l'Azerbaïdjan

Le 12 février, le Président somalien Hassan Sheikh Mohamud a effectué sa première visite officielle en Azerbaïdjan. Il a rencontré le Président Ilham Aliyev pour discuter de l'élargissement des relations bilatérales. Au cours de cette visite, les deux présidents ont supervisé la signature d'une série d'accords, portant sur des secteurs clés tels que l'éducation, l'énergie, la défense et la gouvernance.

SOUDAN

Plus de 11 millions de déplacés et 25 millions en besoin d'aide

Dans son dernier rapport publié en février, le Haut-Commissariat aux Réfugiés des Nations Unies (HCR) a révélé que le nombre total de Soudanais ayant fui leur domicile a atteint 11 millions, dont 3 millions ont quitté le pays et plus de 8 millions sont des déplacés internes. Le Tchad est le pays accueillant le plus grand nombre de réfugiés, avec 1,5 million de personnes, suivi par l'Égypte (1,4 million) et le Soudan du Sud (0,7 million). Par ailleurs, 18 millions d'enfants sont déscolarisés depuis le début du conflit en 2023. Au total, 25 millions de Soudanais, soit la moitié de la population, ont besoin d'aide humanitaire. Le HCR estime que plus d'1 Md USD sont nécessaires pour répondre à cette situation. Cependant, seulement 40 % de ce montant a été collecté.

SOUDAN DU SUD

Inauguration du premier système de paiement instantané

La Banque centrale (BoSS) a annoncé le lancement du premier système de paiement instantané, le « National Instant Payment system » (NIPS). Ce projet est mis en place avec le soutien de l'AfricaNenda Foundation, une ONG active dans la promotion de l'inclusion financière en Afrique. Le NIPS avait déjà été proposé trois ans auparavant et avait été mis en place à une échelle expérimentale en 2023. D'après la BoSS, il permettra de réaliser un large éventail de transactions financières dont les paiements

de personne à personne, de personne à entreprise ou à gouvernement, favorisant ainsi une plus grande inclusion et une meilleure efficacité du secteur financier. Il devrait permettre également d'atténuer les effets de la pénurie de devises dont souffre le pays et qui impacte le secteur bancaire en particulier.

TANZANIE

Les exportations de tabac atteignent un nouveau record en 2024

Selon la Banque centrale de Tanzanie (BoT), les exportations de tabac ont atteint 517 M USD en 2024, soit une hausse de 52 % par rapport à 2023. Pour la deuxième année consécutive, le tabac reste le principal produit agricole exporté par la Tanzanie, devant la noix de cajou et le café. Soutenu par des subventions aux agriculteurs, le secteur est à 95 % tournée vers l'exportation. Le gouvernement ambitionne d'atteindre 660 M USD d'exportations en 2025 et vise une production de 200 000 tonnes. Ce dynamisme attire d'importants investissements, notamment 300 M USD pour la construction d'une usine à Morogoro. Deuxième producteur africain après le Zimbabwe, la Tanzanie a toutefois vu ses exportations de tabac vers la France chuter de 66 % en 2024.

Un comité parlementaire émet des réserves à propos des grands projets d'infrastructure

Le Comité d'investissement public tanzanien (PIC) a présenté un rapport au Parlement le lundi 10 février. Il souligne des dysfonctionnements majeurs dans certains projets publics dans le secteur des transports. Le réseau de bus (BRT) est sous-exploité (seulement 100 bus en circulation au lieu des 305 requis pour la viabilité du projet). Le système ferroviaire (SGR) dont 90 % des recettes doivent provenir du fret manque d'infrastructures dédiées au transport de marchandises et de routes reliant les gares aux villes. Par ailleurs, le modèle économique d'Air Tanzania (ATCL) est remis en question : la compagnie enregistre des pertes pour la troisième année consécutive et figure toujours sur la liste noire de l'Union européenne. Face à ces défis, le PIC alerte le gouvernement sur les risques économiques et financiers et appelle à des mesures urgentes pour améliorer la rentabilité de ces infrastructures.